

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont<sup>1</sup>**  
**Mercredi 4 juin 2014 de 20h00 à 21h30**

Collège de Villamont

- Parents :** Mmes Marie-Laure **Annaheim Lambert**, Arielle **Zaugg Brunner**, Anouchka **Roman Dardano**, Corinne **Kibora-Follonier**
- Professionnels :** Mmes Florence **Borel**, Gabrielle **Henry**, Anne **Winterhalter**, MM. Philippe **Nicollier** (directeur), Bernard **Padrun**, Grégoire **Yersin**,
- Autorités politiques :** ---
- Organisations :** Mmes Anne **de Cologny**, Janine **Overney**,
- Excusés/absents :** Mmes Françoise **Longchamp**, Maria **Velasco**

1. **Excusés :**

Mme Maria Velasco, Mme Françoise Longchamp, malades, Mme C. Misiego (Pro Juventute doit encore donner sa décision concernant sa participation).

2. **Le PV du 24 mars 2014** est adopté à l'unanimité.

3. **Retour sur la séance du 22 mai 2014**

Lors de la séance du Conseil d'Etablissement du 22 mai, une synthèse des résultats de l'enquête auprès des élèves a été présentée, comme un état de lieu qualitatif qui devrait permettre de donner des bases de travail. Plusieurs CEL avaient rapporté le caractère peu solide de l'enquête. Un rappel des actions menées par les CEL a été également présenté. Les membres de la Cel de Villamont n'ont pas assisté à la séance du Conseil des élèves.

4. **Règlement**

La LEO exige de revoir le règlement. Un groupe de travail au sein de l'établissement a fourni une première version, qui a été revue par le Conseil de Direction, puis par la Conférence des maîtres qui a validé la version présentée à la CEL.

**Diffusion :** entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2014, et sera à disposition des enseignants, des parents et des élèves, soit en format papier ou sur le site Internet. Il est présenté dans chaque classe en début d'année.

**Suggestion :** présentation plus formelle par la direction ? Quizz ? Les élèves par groupe présentent une partie du règlement (éducation à la citoyenneté) ?

**Contenu :**

Remarque au début : parents = représentant légal

Point 1.2 : enlever le « donc »

Point 1.5 : nouveau : article sur le vol (cf point 4.1)

Point 2.2 : dangereux et inadéquat : termes sujets à interprétation, à spécifier ou préciser.

Point 2.5 : faire référence au règlement spécifique au sport

Point 2.8 : comportement à risque : là aussi, sujet à interprétation.

Point 2.11 : enlever la dernière phrase faisant référence au règlement de police.

Point 3.1. : mettre au début : l'utilisation de tout engin à roulettes...

Point 4.1 : mettre « rangé » au lieu de « invisible ». La partie sur le vol est remplacée par un nouvel article 1.5 qui traite du vol en général au sein de l'école.

Point 5.1. : mettre Code pénal suisse, art. 179ter et quater, et Code civil suisse, art. 28

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Point 9.3 : ajouter « qui le signent chaque semaine » après « parents »

Point 17.2 : englober le bâtiment de St Roch 9 au périmètre de St Roch

Autres remarques :

Point 6 : à préciser aux délégués de classe, pour éviter certaines demandes inutiles (Wifi à l'espace d'accueil p.ex.)

Point 15.6 : Avertir l'école de l'absence de l'enfant pour cause de maladie permettrait aux parents d'être rassurés (que l'enseignant-e se soucie de l'absence d'un élève).

Point 16.1 : est-ce que les rôles sont clairs pour tout le monde ?

## 5. Préparation du semestre à venir

Soirée parents : 27 novembre à 20h à Villamont.

L'unité PSPS (Mme Croquebois) aura comme thème les écrans et peut fournir une aide si on dédie la soirée à ce thème. Elle peut aussi nous aiguiller vers d'autres intervenants si choix d'un autre thème.

Les repas canadiens, multiculturels, sont un bon moyen d'attirer les parents. Ils viennent aussi plus facilement si les élèves ont préparé quelque chose (goûter de Noël p.ex).

Un groupe de travail se constitue pour travailler sur ce projet :

Olivier Crochat, Francine Cherbuin, Joël Luthi et Corine Kibora

Il y a aura des élections suite aux départs de Mmes Zaugg Brunner et Anaheim Lambert

Accueil des nouveaux élèves :

21 août à 17h30 (16h30 pour la CEL).

St Roch : Florence Borel, Anne Winterhalter, Gabrielle Henry, Grégoire Yersin, Francine Cherbuin

Villamont : Luthi, Darius Schmid, Anouchka Roman Dardano, Olivier Crochat, Mme Velasco ?

Mme Anaheim reprend le courrier de l'an dernier et l'adapte.

C'est le secrétariat des écoles qui l'avait envoyé avec le courrier de l'enclassement.

Essayer d'avoir des élèves plus âgés, via le conseil des élèves ou les parents de la CEL

A faire : avertir les concierges/ clé/ prendre les flyers de la commission, préparer le parcours.

## 6. Démission et remplacement de la présidence de notre commission

Mme Marie-Laure Anaheim Lambert est démissionnaire (plus d'enfants scolarisés dans l'établissement), personne ne se présente pour l'instant pour la remplacer. Elle est chaleureusement remerciée pour le travail accompli.

## 7. Divers et proposition

- Villamont : abrite la filière sport étude hockey : à valoriser dans l'établissement (annonce des matches, supporter, etc).
- Pic nic multiculturel le 30 juin (9-10H) et le 3 juillet (7-8H) à St Roch.
- Bilan du comité des délégués prévu, rôle à préciser. Faudrait-il inviter un délégué des élèves en commission ? Important de garder une certaine liberté d'organisation pour conseil des délégués au sein de chaque bâtiment.
- Petit Memento pour les parents : proposer au Conseil d'établissement de le rééditer
- Événement rassembleur (ex. du concert avec Sanshiro à Prélaz, match de foot sous-gare).

Prochaine date : jeudi 18 septembre 2014 à St Roch à 20h

Lausanne, le 11 juin 2014/SEPS

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 15  
fax 021 315 60 04  
celimanna.masiello@Lausanne.ch  
<http://www.Lausanne.ch>